

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative
dissoute: **Cave de Producteurs de Vins de Sierre et
environs, Sierre**
2.

Nom et siège de la société coopérative repreneuse: "Pro-
vins", Sion
3.

Echéance de préavis des créances: **11.11.2002**
4.

Adresse pour la déclaration des créances: "Provins", c/o
M. Roland Vergères, Directeur général, rue de l'Industrie 22,
1950 Sion
5.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs pré-
tentions.
6.

Remarques: La société reprend l'actif et le passif, selon
contrat de fusion du 22 août 2002 et bilan au 31.12.2001.

Etude Me Jaques Evequoz
3960 Sierre